



LA GAZETTE

Fête patronale

Les 23 et 24 août 2024

La fête patronale sera organisée par les conscrits de la commune.

Le programme des festivités de ce week-end vous sera transmis ultérieurement.

Comme chaque année, un feu d'artifice financé par la commune sera tiré depuis le stade de foot.

Matinée des associations

Samedi 14 septembre 2024 sur le parvis de la mairie

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle édition de la matinée des associations. Vous pourrez y découvrir toutes les associations de la commune présentes et leur programme d'activités et d'événements de l'année.

Cette année les nouveaux arrivants sont invités à un pot d'accueil qui sera organisé à 11h00 pendant lequel seront présentés les services de la commune.



Machines à pain



La boulangerie Lastique qui approvisionne les machines à pain, nous a alerté suite à des problèmes avec celles-ci. En effet, plusieurs fois et tant sur Chanat que sur l'Etang et uniquement le dimanche, les machines ont été débranchées. Si cela venait à se reproduire, nous serions dans l'obligation d'arrêter ce service. Nous trouvons cela dommageable sachant que ce service est apprécié de la population.

Renouvellement convention centre de loisirs UFCV et covoiturage

La convention avec l'UFCV concernant l'accueil de loisirs de St Ours les Roches a été renouvelée. Les conditions d'accueil et les dates d'ouverture ne changent pas, sauf pour le mois de juillet qui ouvrira cette année pendant 4 semaines.

Du covoiturage pourra être mis en place entre les parents concernés par l'accueil de loisirs.

La mairie centralise les demandes et mettra en relation les personnes intéressées.

Vous pouvez envoyer un mail à mairie.services@chanatlamouteyre.fr ou contacter la mairie par téléphone au 04 73 62 80 52.

Reversement SMGF

Pour la 2^{ème} année consécutive, le Syndicat Mixte de Gestion Forestière Intercommunal va reverser à la commune une partie de ses excédents de fonctionnement. En effet, ce reversement est réparti sur l'ensemble des communes membres du SMGF (Chanat la Mouteyre, Sayat, Volvic, St Ours les Roches et Pulvérières). Le montant de ce versement s'élève donc pour la commune cette année à 31 800 euros.

Projet installation médecin, c'est parti !



Suite au projet de la commune d'accueillir un médecin généraliste, la consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée. Nous espérons que ce projet pourra être finalisé fin d'année 2025 et tiendra ses promesses quant au fait de pallier au manque de médecins et de spécialistes en zone rurale. Cela permettra aux habitants d'avoir un accueil médical à proximité connaissant la situation compliquée que traverse le monde de la santé actuellement.

Ce projet sera financé en grande partie par des subventions de la Région et de l'état qui continuent à soutenir notre commune dans ses projets. Le reste à charge pour la commune sera financé à l'aide des loyers perçus.

Accueil orthophoniste 🏠

Dans la continuité de l'installation d'un médecin généraliste sur la commune, nous avons également travaillé pour accueillir une orthophoniste. Le projet avance très vite puisque celle-ci s'installera début septembre dans une des salles au-dessus de l'actuelle cantine scolaire à Chanat. Elle sera disponible pour tous types de patients, adultes comme enfants et sera présente 4 jours par semaine.

Projet d'école, c'est parti !

La première phase de travaux concernant la construction du futur réfectoire devrait être terminée en septembre, c'est la seconde phase qui est aujourd'hui lancée.

Le projet d'aménagement intérieur a été travaillé en partenariat avec les directeurs d'école et l'inspectrice académique.

Voici enfin les images du projet réalisé par l'architecte :

